

MASTER Sciences humaines et sociales MENTION : Urbanisme et aménagement

Responsable	Descriptions	Informations
Emmanuel MATTEUDI emmanuel.matteudi@univ-amu.fr	Type de diplôme : Master Domaines : Sciences humaines et sociales - Droit, Économie, Gestion Nombre de crédits : 120	Droits d'inscription : 243 € (formation initiale en 2018/2019) http://formations.univ-amu.fr Composante : Faculté de Droit et de Science Politique

OBJECTIF

Le master mention « Urbanisme et Aménagement » a pour objectif de former les professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement qui exercent principalement leur métier en France, ou à l'international. La formation donne accès à la culture, aux méthodes et aux outils nécessaires à la pratique professionnelle. Elle se caractérise par la pluridisciplinarité des enseignements, la place accordée au travail en équipe et au partenariat avec le milieu professionnel. Par ailleurs, elle s'inscrit dans le cadre des chartes professionnelles du Ministère du développement durable, de l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU), ainsi que celle des Instituts d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle française (APERAU) et européenne (AESOP). Le diplôme est également reconnu par la Société française des urbanistes (SFU).

PUBLIC VISÉ

Mettant en pratique l'interdisciplinarité, le master recrute des étudiants de multiples horizons qui font preuve d'une approche ouverte à la réflexion sur les dynamiques spatiales et les enjeux du développement durable.

La plupart des étudiants inscrits en M1 proviennent de licences généralistes et notamment de licence d'aménagement, licence de droit, licence de géographie, licence d'histoire ; licence de sociologie, licence d'économie ou environnement ou tout autre diplôme BAC+3 similaire.

CONDITIONS D'ADMISSION

Validation des études supérieures ou des acquis de l'expérience.

RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation en alternance
- Formation en contrat de professionnalisation

STRUCTURE ET ORGANISATION

Les deux années du master sont conformes à la charte de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme qui rassemble les principaux instituts d'urbanisme en France et dans les pays francophone. A ce titre le master est régulièrement évalué. Il est composé de deux années de formation :

Une année de master 1 généraliste afin d'acquérir les savoirs

de base communs et les techniques du diagnostic territorial.

En 2e année le master se décline en 5 spécialités fondées sur un objectif commun, mettre les étudiants en situation professionnelle réelle dans le cadre d'ateliers projets complété par un stage.

Les spécialités sont présentées aux étudiants en fin de master 1 afin qu'ils puissent choisir leur orientation.

- Urbanisme durable, Projet et Action opérationnelle
- Habitat, Politique de la Ville et renouvellement urbain
- Paysage et aménagement
- Design urbain
- En formation continue uniquement, faisant l'objet d'horaires adaptés : Aménagement et urbanisme, Spécialité Urbanisme Durable et Projet territorial

Chacune des spécialités propose un parcours professionnel et un parcours recherche faisant l'objet de cours méthodologiques spécifiques en matière d'initiation à la recherche.

Dans le cadre de leurs études, les étudiants participent aux activités scientifiques et culturelles dans lesquelles est impliqué l'Institut, et en particulier le festival Image de Ville dont l'objectif est de valoriser le film cinématographique comme regard sensible sur l'architecture et l'espace urbain, et d'organiser, pour une large diversité de publics, le dialogue entre cinéastes, architectes et professionnels de l'aménagement urbain.

En matière d'organisation pédagogique les deux années d'études font une large place à la pratique professionnelle. En master 2 les étudiants sont mis en situation de commande professionnelle dans le cadre de travaux d'atelier pour le compte de maîtres d'ouvrage.

Une large place est faite à l'utilisation des logiciels cartographiques (MapInfo et ArcGIS), de représentations des projets (Adobe Illustrator, Photoshop et Indesign) et de réalisations 3D (Sketch-up, Autocad). Les étudiants disposent d'une salle informatique dédiée.

Une bibliothèque spécialisée offre ses services à l'ensemble des étudiants tant pour les travaux de groupe que les productions individuelles.

LISTE DES PARCOURS TYPES

- Transition des métropoles et coopération en méditerranée
- Projet de paysage, aménagement et urbanisme
- Politiques et projets d'habitat et de renouvellement urbain
- Planification et projets d'urbanisme durable
- Urbanisme durable et projet de territoire-FC

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

Les connaissances scientifiques à acquérir concernent la manière d'appréhender la ville et les territoires, aussi bien dans la planification de leur développement, leur construction que leur gestion. C'est donc essentiellement dans l'approche spatiale, le jeu des acteurs et la transversalité des problématiques que les étudiants appréhendent l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Il s'agit alors d'acquérir un regard croisé, au carrefour de plusieurs disciplines (la sociologie, la géographie, la science politique, l'architecture, le paysage, le droit, l'économie, les sciences de l'ingénieur, etc.) sur la ville, le projet urbain et l'aménagement des territoires. Il s'agit également d'acquérir les outils de la conception de diagnostics urbains et territoriaux, mais aussi, ceux de la conception du projet urbain et de la gestion des services urbains.

COMPÉTENCES VISÉES

Le référentiel métier établi par l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes), renvoie aux domaines d'activités de l'urbaniste. Ces domaines relèvent de deux types, selon qu'ils sont propres aux urbanistes ou partagés avec d'autres professions. Le premier type de domaines compose le cœur du métier. Il lui confère sa spécificité. Ces domaines d'activités sont au nombre de quatre, ils lui sont propres, n'appartiennent à aucune autre profession et fondent sa responsabilité professionnelle : **Il s'agit de la spatialisation des projets de territoire, de la conception urbaine, de la production d'aménagements urbains et de la gestion urbaine.** Le second type de domaines rassemble des activités que l'urbaniste partage avec d'autres professions, notamment celles du cadre de vie et du management. Ils sont au nombre de trois. **Il s'agit de la mise en œuvre de projets territoriaux et urbains, de leur animation et de la production de savoirs.** L'urbaniste intervient ainsi dans sept domaines d'activités. Les quatre domaines qui lui sont spécifiques nécessitent des savoirs et des compétences propres à la profession d'urbaniste. Les trois autres domaines relèvent de savoirs et de compétences que l'urbaniste partage avec bon nombre d'autres professions mais qui sont néanmoins indispensables pour caractériser son travail d'urbaniste.

STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

Le stage en milieu professionnel d'une durée de 3 mois minimum (6 mois maximum) est obligatoire pour l'ensemble des étudiants du Master 2 de la mention « Urbanisme et aménagement ». Des offres de stage sont réceptionnées par l'IUAR et diffusées auprès des étudiants ; un Forum des stages est organisé en début de semestre 2 permettant une rencontre entre les étudiants et des professionnels. Un press-book avec l'ensemble des Curriculum vitae des étudiants demandeurs est réalisé et consulté par les professionnels à la recherche de stagiaires.

Chaque stage fait l'objet d'une convention entre l'Université et l'entreprise. Un stage en entreprise donne lieu à la rédaction d'un rapport soutenu à l'oral devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels. En dehors des stages obligatoires prévus dans les maquettes pédagogiques et

crédités, des stages complémentaires pourront être effectués dans les périodes d'interruption des enseignements. L'ensemble des stages, au préalable validés par le responsable pédagogique du diplôme, ont pour objet de contribuer à la professionnalisation et de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant dans le cadre de son projet professionnel.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le master est une formation pluridisciplinaire qui forme à la fois des généralistes et des spécialistes de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires. L'acquisition des savoirs liés aux différentes facettes de la profession, permet aux étudiants de s'insérer facilement dans le monde du travail à la fin de leurs études. La moitié d'entre eux travaille dans des collectivités locales, l'autre dans des bureaux d'étude, agences d'urbanisme, organismes de logements sociaux, SEM, parcs naturels régionaux, etc.

PARTENARIATS

Parmi les partenaires du monde professionnel, peuvent être cités la Région, le Conseil Départemental, la Ville de Vitrolles, Marseille Provence Métropole, la Communauté du Pays d'Aix, l'Agence d'urbanisme du pays d'Aix, l'ADIL... représentant une grande diversité de situations territoriales : du littoral métropolitain à l'arrière-pays villageois, en passant par le pourtour industriel de l'étang de Berre. L'IUAR est également le siège de la SFU PACA (Société Française des Urbanistes) qui collabore à l'organisation de manifestations comme le « Forum des stages » avec l'association des étudiants. Les professionnels sont invités à présenter leurs structures et missions. Le rapprochement entre l'ENSA-M (Ecole d'Architecture de Marseille), l'ENSP (Ecole Nationale Supérieure du Paysage) et l'IUAR au sein de l'IMVT (Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires) renouvelle cette double question des partenariats et de l'identité de chacun. Le rapprochement géographique des 3 entités sur Marseille devra conduire à terme à des rapprochements scientifiques et pédagogiques.

Par ailleurs, des partenariats existent avec des universités étrangères, dans le cadre des échanges ERASMUS (voir liste ci-dessous), mais aussi dans le cadre du parcours Méditerranée du M2, qui a établi des liens avec des universités au Maroc, Liban et Tunisie (voir liste ci-dessous).

ÉTUDES À L'ÉTRANGER

L'ouverture internationale de l'IUAR se situe à 3 niveaux : les échanges ERASMUS (Allemagne, Italie, Canada), les partenariats mis en place dans le cadre du M2 Méditerranée (Maroc, Liban Tunisie) et les activités scientifiques du laboratoire de recherche

CONTACTS ORIENTATION

Visitez les sites :

- suio.univ-amu.fr/contact
- formations.univ-amu.fr

Dernière modification le 14/02/2019

